

Le président Hollande annonce la fin des suppressions d'effectifs dans les armées et évoque la création d'une « garde nationale »

Opex 360

Posté dans Politique de défense par Laurent Lagneau Le 16-11-2015

En décembre 2013, le Parlement adoptait la Loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, laquelle prévoyait la suppression de 33.675 postes au sein des forces armées afin de réduire la masse salariale du ministère de la Défense et de gagner ainsi un peu de marge de manoeuvre budgétaire.

Presque un an plus tard, après les attentats commis en janvier à Paris, il fut décidé, dans le cadre d'une actualisation de cette même LPM de renforcer le contrat « protection » des armées, non pas en augmentant leurs effectifs mais en allégeant le rythme de leur déflation.

Ainsi, si la Force opérationnelle terrestre (FOT) de l'armée de Terre devait compter 77.000 soldats au lieu de 66.000 comme c'était initialement prévu, les suppressions de postes allaient continuer. Ainsi, après une hausse en 2016 (+6.800), les effectifs du ministère de la Défense étaient attendus de nouveau en baisse les années suivantes (-2.600 en 2017, -2.800 en 2018 et -3.818 en 2019).

Les attaques perpétrées par l'État islamique à Paris et à Saint-Denis le 13 novembre ont changé la donne. Lors de son discours prononcé devant les parlementaires réunis en congrès ce jour à Versailles, le président Hollande, après avoir sollicité le fort engagement des forces armées tant sur le front intérieur qu'extérieur, a annoncé qu'il n'y aurait plus de réduction d'effectifs d'ici 2019 afin de renforcer les unités opérationnelles, la cyberdéfense et le renseignement.

Mais ce n'est pas tout. Pour le chef de l'État, il faut aussi mieux tirer parti des potentialités de la réserve, élément « fort » du lien armée/Nation.

« Je souhaite également que l'on tire mieux parti des possibilités des réserves de défense, encore insuffisamment exploitées dans notre pays, alors que nous avons justement ce gisement », a en effet affirmé François Hollande. « Les réservistes sont un élément fort du lien entre l'armée et la Nation, ils constituent les éléments qui peuvent demain former une garde nationale encadrée et disponible », a-t-il ajouté.

Bien évidemment, cela va faire augmenter les dépenses de l'État. D'autant plus que, dans le même temps, le président Hollande a annoncé la création de 5.000 postes au sein de la Police et de la Gendarmerie (afin de « restaurer » le potentiel que ces forces avaient en 2007) et 2.500 autres pour renforcer les moyens de la justice. Enfin, 1.000 douaniers seront recrutés pour les contrôles aux frontières.

Ces décisions devront être appliquées dès l'an prochain. Ce qui suppose qu'elles seront adoptées par le Parlement dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances initiale 2016. Quant à l'impact qu'elles auront sur les déficits publics, le président Hollande a estimé que le « pacte de sécurité l'emporte sur le pacte de stabilité ».